

Systeme de « Coachs Entrepreneurs » pour le suivi des projets Yncubator

Asbl CEILv

Chemin du Cyclotron, 6
1348 Louvain La Neuve

ESPACES DE TRAVAIL | INCUBATEUR ETUDIANT.ES |
COACHING | WORKSHOPS

ICELOUVAIN.BE



Cofinancé par
l'Union européenne



WE Wallonie
Entreprendre



Le Brabant wallon



Table des matières

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
I.1 CONTEXTE.....	3
I.2 OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT	4
I.2.1 Conditions pour participer au système de Coach Entrepreneur.....	4
I.2.2 Modalités d'introduction de votre demande de participation.....	5
I.2.3 Procédure d'admission au système.....	6
II. ANNEXE – FORMULAIRE DE DEMANDE DE PARTICIPATION	7

I. Informations générales

I.1 Contexte

Ice Incubateur est l'incubateur étudiant du Brabant Wallon situé à Louvain La Neuve.

Ce dispositif vise à offrir aux étudiants ou jeunes diplômés des établissements d'enseignement supérieur situés en province du Brabant Wallon, ou résidant en province du Brabant Wallon, un ensemble de services leur permettant de lancer leur projet d'entreprise en parallèle de leurs études.

Ce projet est possible grâce au soutien financier des fonds européens et de la Région wallonne qui couvrent actuellement 6 dispositifs Étudiants-Entrepreneurs en Fédération Wallonie-Bruxelles (Bruxelles, Liège, Charleroi, Louvain-la-Neuve, Mons et Namur).

Le dispositif à Louvain-la-Neuve est coordonné par l'asbl CEILV en partenariat et collaboration avec les acteurs suivants :

- CEI SA
- Wallonie Entreprendre
- Les établissements de l'Enseignement Sup. de la Province du Brabant Wallon dont, principalement, l'UCLouvain l'IAD, l'EPHEC...
- Open Hub
- Mind & Market
- Miil
- Azimut
- ...

L'offre de l'incubateur étudiant/jeune diplômé comprend :

- un accompagnement personnalisé (coach-entrepreneur) ;
- des formations collectives via des ateliers thématiques ;
- la possibilité d'activer des heures de consultation auprès d'experts;
- un lieu « ressources » mis à disposition des étudiants incubés pour venir y travailler et faire des rencontres ;
- la possibilité de s'essayer avec un numéro d'entreprise test (grâce aux liens que l'incubateur a via Azimut ou Smart par exemple) ;
- la mise en relation avec l'écosystème Louvain et ses partenaires ;
- la mise en avant des projets ;
- le développement de l'esprit entrepreneurial
- La sensibilisation à l'importance de l'impact environnemental, sociétal et économique du projet en création

A son entrée en incubation, le porteur de projet passe d'abord par une période de challenge de quatre mois « Explore & Go » destinée à évaluer sa motivation (et celle de son équipe), sa capacité à concrétiser son idée entrepreneuriale et la pertinence de son projet entrepreneurial sur le marché. Tout ceci se fait via l'accompagnement d'un coach Entrepreneur qui lui est dédié.

Il est encouragé à participer à un maximum de workshops et activités entrepreneuriales pour pouvoir préparer son étape de validation devant le comité de sélection. Un premier document « livrable diagnostic » est alors rédigé par le coach et signé par le jeune avant d'être envoyé selon la procédure au pouvoir subsidiant.

Ensuite, durant la phase « Test & Fly » l'accent est mis sur la maturation du projet, l'accompagnement du lancement et le conseil au développement de son entreprise via son coach Entrepreneur. Un deuxième document « livrable suivi » sera rédigé à la fin de l'accompagnement et à nouveau signé par le jeune puis renvoyé au pouvoir subsidiant.

Le Coach Entrepreneur suit le porteur de projet pendant son parcours entrepreneurial au sein de l'incubateur. Le Coach Entrepreneur a un rôle éducatif (permettre à l'étudiant de devenir

entrepreneur), économique (permettre à l'idée de se concrétiser en entreprise créatrice de valeurs) et sociétal (permettre au projet entrepreneurial de répondre aux enjeux de la société et d'être responsable de son impact.)

Les prestations attendues du Coach Entrepreneur et les modalités d'exécution de ces prestations sont reprises dans le projet de Convention de services ci-joint.

I.2 Objet du présent document

Dans le présent document, l'asbl fixe

- **les conditions pour participer au système de Coach Entrepreneur ;**
- **les modalités pour introduire sa demande de participation ;**
- **la procédure de traitement des demandes et de sélection des candidats au système de Coachs Entrepreneurs.**

Pour être intégrée au programme, toute personne intéressée doit adresser sa demande de participation suivant les formes et modalités définies ci-après.

Le système tel que défini dans le présent document est ouvert pendant une durée de 2 ans à dater du 1^{er} mai 2025.

Toute demande de participation doit être introduite pendant la durée de validité du système.

Les personnes dont les demandes sont acceptées signeront la Convention de Services qui comprend en annexe les valeurs défendues par l'incubateur. L'attention des participants est attirée sur le fait que celle-ci n'engage pas l'asbl sur le nombre ou la durée des Missions d'accompagnement qui seront attribuées au Coach Entrepreneur, ce nombre et cette durée dépendant des besoins définis par l'asbl en concertation avec le porteur de projet, des budgets dont dispose l'asbl et du respect des contraintes et exigences posées par le pouvoir subsidiant.

Toute demande d'information ou question relative au présent document est à adresser **exclusivement par email** à Mme Sophie NEU, incubateur manager (sneu@icelouvain.be). Elles pourront amener l'asbl à mettre à jour le présent document.

I.2.1 Conditions pour participer au système de Coach Entrepreneur

Pour être admis au programme, vous devez

- Disposer du profil et de l'expérience requis ;
- Vous engager à signer la Convention de services, qui détermine notamment
 - o Les outils que le Coach Entrepreneur s'engage à utiliser
 - o La rémunération du Coach Entrepreneur (75€/h) et les modalités de facturation et paiement (trimestrielles);
 - o Le lieu des Prestations des services « Mission d'accompagnement » et autres ;
 - o Les valeurs défendues par l'incubateur (« Charte »).

Cette Convention de services est disponible sur demande à l'adresse e-mail ci-dessus.

Profil et expériences requis

- Disposer d'une expérience avérée en matière de création, reprise ou développement d'entreprises à caractère commercial ou social dans un ou plusieurs des secteurs d'activité suivants : alimentaire, biotechnologie, services, ingénierie, santé, culture, développement durable et énergie, IT.

Par expérience avérée, on entend : la reprise, création ou développement d'au moins une entreprise sur les 5 dernières années idéalement;

- Disposer d'une expérience professionnelle représentative de minimum 7 ans en tant qu'entrepreneur ou rôle de manager « intrapreneur » dans l'un ou plusieurs des compétences suivantes :
 - o Finances ;
 - o Vente ;
 - o Production ;
 - o Distribution ;
 - o Marketing ;
 - o Juridique ;
 - o Développement à l'international.

ATTENTION : une expérience professionnelle en tant que consultant n'est pas acceptée ;

- Disposer d'une connaissance et une pratique des leviers entrepreneuriaux pour répondre aux nouveaux modèles de business développement (économie circulaire, systèmes coopératifs, économie collaborative, etc) ;
- Disposer d'un réseau de contacts qui permettront aux jeunes de favoriser la réalisation de leur projet ;
- Idéalement disposer d'une expérience utile en levée de financements publics et/ou privés ;
- Disposer d'une expérience en accompagnement et/ou coaching de candidats entrepreneurs soit dans une structure d'accompagnement à la création d'entreprise soit dans le cadre d'une expérience personnelle, idéalement avec des jeunes diplômés ou étudiants ;
- Avoir une disponibilité de minimum 2 jours par mois pour réaliser les Missions d'accompagnement ;
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation judiciaire définitive pour les délits suivants :
 - o Corruption,
 - o Participation à une organisation criminelle
 - o Fraude
 - o Infractions terroristes (y inclus incitation, complicité ou tentative d'une telle infraction)
 - o Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme
 - o Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains
 - o Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal

I.2.2 Modalités d'introduction de votre demande de participation

Si la mission de Coach Entrepreneur auprès de l'incubateur vous intéresse, veuillez adresser un email à sa directrice, Madame Sophie NEU, aux fins d'obtenir copie de la Convention de services.

Si, après lecture de celle-ci, vous désirez introduire votre demande de participation, veuillez :

- Compléter et signer le formulaire de demande joint en annexe ;
- Y joindre tous les documents requis, à savoir
 - o Votre Curriculum Vitae et tout autre document illustratif ou complémentaire aux fins d'établir que vous répondez au profil requis
 - o La convention de service signée
- Adresser le tout en pièce jointe (scan/Pdf) à un e-mail intitulé « demande de participation au système COACH ENTREPRENEUR RESIDENT » à Mme Sophie Neu, incubateur manager à l'adresse « sneu@icelouvain.be »

Pour être valable, votre demande de participation doit être introduite pendant la durée de validité du système, comme indiqué ci-avant.

Votre demande de participation est couverte par la confidentialité.

I.2.3 Procédure d'admission au système

Sur la base des documents précités, l'asbl fait une première analyse pour vérifier qu'il est satisfait aux exigences d'expériences et compétences visées sous I.2.1. A cet effet, l'asbl peut inviter le candidat à compléter ou préciser les documents soumis.

Les candidats qui satisfont à la première analyse sur « papier » sont ensuite invités pour une discussion.

Au terme de ce processus, l'asbl adresse, dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 15 jours calendrier de l'introduction de la demande, une décision d'admission ou non admission au système et, dans le dernier cas, les motifs de non admission.

II. Annexe – formulaire de demande de participation

PERSONNE PHYSIQUE

Prénom

Nom

Adresse

Nationalité :

Identification au registre national :

Numéro de TVA :

Compte bancaire (IBAN) :

Téléphone:

E-mail:

OU

PERSONNE MORALE

Dénomination ou raison sociale:

Forme juridique :

Nationalité:

ayant son siège à (adresse complète):

Numéro d'immatriculation à l'ONSS:

Numéro de TVA (en Belgique uniquement):

BCE :

Compte bancaire (IBAN) :

Téléphone:

E-mail:

représentée par le(s) soussigné(s):

.....
.....

A. Déclare sur l'honneur :

- avoir pris connaissance des conditions et modalités de participation au système « Coach Entrepreneur » y inclus la Convention de Services ;
- que toutes les informations fournies en annexe sont véritables et fiables ;
- transmettre à la première demande de l'aslb tout complément d'information ;
- ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation de justice définitive en matière de
 - Corruption,
 - Participation à une organisation criminelle
 - Fraude
 - Infractions terroristes (y inclus incitation, complicité ou tentative d'une telle infraction)
 - Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme
 - Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains
 - Occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal
- Pouvoir être disponible 2 jours minimum par mois pour les Missions d'accompagnement

B. Joint au présent formulaire

- **Document 1** : Curriculum Vitae

- **Document 2** : Description

- De l'expérience en matière de création, reprise, développement d'entreprise de nature commercial ou sociale
- De l'expérience professionnelle en tant qu'entrepreneur ou rôle de manager « intrapreneur »
- De la connaissance et pratique des leviers entrepreneuriaux pour répondre aux nouveaux business models ;
- De l'expérience en obtention de financements publics ou privés ;
- Du réseau de contacts ;
- expérience en accompagnement et/ou coaching de jeunes (candidats) entrepreneurs (cas concrets)

- **Document 3** : Convention de services signée

Fait à..... le.....

Pour le Candidat

Nom et prénom:

Fonction:

Signature: